



**Certificat d'Aptitude Professionnelle**  
**MECANICIEN EN MAINTENANCE DE VEHICULES**  
**Option A : Véhicules Particuliers**

**Objectifs de la formation :** permettre au détenteur du CAP MVA de maîtriser les techniques professionnelles afin :

- De maintenir et réparer les véhicules particuliers, de réaliser l'entretien courant d'un véhicule,
- De travailler dans un atelier de concessionnaire, d'agent de marque ou toutes marques, d'intervenir sur un service rapide,
- D'effectuer un diagnostic sur un véhicule avant une intervention.

**Compétences globales :** (voir au verso)

**Pré-requis :** avoir 16 ans au moins dans l'année civile et ne pas avoir l'âge de 30 ans, ou, avoir 15 ans avant la fin de l'année civile, et avoir terminé le 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement secondaire (classe de 3<sup>ème</sup>).

**Conditions et délai d'accès :** rentrée permanente sous conditions d'avoir un contrat d'apprentissage signé.

**Durée de formation :** 2 ans

**Alternance :** 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA.

**Volume horaire pédagogique par année scolaire au CFA :** 400 heures soit 11.5 semaines de 35 heures.

Domaine professionnel

- 157 h : travaux pratiques
- 46 h : technologie professionnelle
- 23 h : PSE + SST
- 23 h : dessin industriel

Domaine général

- 35 h : français/EMC
- 23 h : histoire/géo
- 58 h : maths/sciences
- 35 h : EPS

**Modalités d'évaluation :**  Ponctuelle, examen obtenu en fin de formation

**Ressources humaines et techniques :** équipe pédagogique – salles de classes équipées d'écrans tactiles connectés – salle informatique – plateaux techniques modernes et adaptés.

**Poursuite d'étude :** Mentions Complémentaires maintenance des moteurs diesel et leurs équipements, MC des systèmes embarqués de l'automobile, Bac Pro maintenance des véhicules option A : véhicules particuliers, contrat de professionnalisation Brevet de technicien électricien électronicien automobiles.

**Débouchés :** salarié dans un garage, chez un distributeur de matériels ou dans la production automobile ; création ou reprise d'entreprise.

**Autres informations :**

- Formation gratuite / diplôme de niveau III reconnu par l'Education Nationale / droit de l'apprenti : statut de salarié de l'entreprise, salaire, convention sociale, congés payés.

**Accessibilité aux personnes handicapées :**  Oui  Non



### **Activités :**

Une voiture en panne ou accidentée, et le mécanicien automobile entre en scène. Il procède à l'examen du véhicule, fait des tests sur les divers éléments mécaniques, électriques ou électroniques, puis interprète les résultats obtenus. Une fois le diagnostic établi, il démonte les organes défectueux, remplace les pièces endommagées ou les remet en état. Puis il effectue les différents réglages et procède aux essais avant les dernières mises au point. L'intervention terminée, il remet le véhicule au client et lui explique les réparations pratiquées.



### **Où et comment ?**

Au garage, le mécanicien entretient et répare des véhicules de plus en plus sophistiqués. Pour remplacer un joint de culasse ou changer les freins, il utilise toujours les outils traditionnels. Mais les réparations portent de plus en plus sur des problèmes électroniques complexes (freinage ABS, climatisation...) qui nécessitent l'utilisation d'une valise diagnostic. A partir des indications données, il effectue les réparations.



### **Profil :**

Compétent dans les disciplines traditionnelles (mécanique, électricité...), le mécanicien auto doit s'adapter aux évolutions technologiques (électronique embarquée, outils de diagnostic...). Un esprit d'analyse, de réflexion et d'observation est indispensable pour déceler la panne et organiser le travail de réparation. Enfin, ses qualités relationnelles lui permettent d'écouter le client et de le conseiller.

